

## **AVIS PUBLIC**

## ADOPTION RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2025)

**AVIS** est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 11 décembre 2024, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025) sera adopté.

FAIT à Montréal, le 20 novembre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement, Chantal Châteauvert